Rousies

Vivre sa ville

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 29 AOÛT 2023

Conseiller(e)s en exercice : Mme SULECK Josiane, M. LEBLANC Jean-Pierre, Mme MOUTON Christine, M. FOUQUET Gérard, Mme PIERARD Sophie, ~~M. PELERIAUX Fabrice,~~ Mme MAGINET Véronique, M. DEHONDT Marc, Mme POTTIER Marie-Claude, M. TAVERNE Sébastien, ~~Mme TOUATI Leïla~~, M. GERMAIN Frédéric, Mme VERIE Nathalie, M. LEBRUN Guillaume, Mme DUBOIS Brigitte, M. LECERF Johan, Mme CUSSENOT Suzanne, ~~M. LECOQ Pierre-François~~, Mme TAQUET Amandine, Mme LABROY Christine, M. LA GUERCHE Yves, ~~Mme DEVOS Carole~~, ~~M. HASSELIN Bernard~~, Mme DUBOIS Géraldine, M. BARSOUM Marc, ~~Mme MAÎTREPIERRE Sylvie,~~ ~~Mme LEBEGUE Nathalie.~~

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir : M. PELERIAUX Fabrice pouvoir à Mme SULECK Josiane, Mme TOUATI Leïla pouvoir à Mme LABROY Christine, M. LECOQ Pierre-François pourvoir à M. LECERF Johan, Mme DEVOS Carole pouvoir à Mme DUBOIS Géraldine.

20 présents, 4 procurations.

I-5-2 Nomination du secrétaire de séance.

A la majorité par 21 Voix pour et 3 Abstentions (M. Barsoum Marc, Mme DUBOIS Géraldine + procuration), madame Cussenot Suzanne est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

II-4-2 Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et détermination de la rémunération.

A la majorité par 21 Voix Pour et 3 Abstentions (M. Barsoum Marc, Mme DUBOIS Géraldine + procuration), le conseil municipal :

- **Autorise** l'ouverture de 11 postes d'agents contractuels à raison de 8 heures/semaine pendant les périodes scolaires pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour la surveillance de la cantine scolaire répartis dans les 5 écoles de la commune.

A l'unanimité par 24 Voix Pour, le conseil municipal :

- **Autorise** l'ouverture de 6 postes d'agents contractuels à raison de 10 heures/semaine pendant les périodes scolaires pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour la garderie du matin et du soir.
- **Autorise** l'ouverture d'un poste d'agent contractuel à raison de 30 heures/semaine pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.
- **Fixe** la rémunération en référence à l'indice brut 367, 1er échelon de l'échelle C1 de la Fonction Publique Territoriale.
- **Autorise** madame le Maire à mettre en œuvre toutes les démarches pour ces recrutements et signer tous les documents s'y rapportant.
-

III- 4-4 Ouverture d'un poste dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC).

A l'unanimité 24 Voix Pour, le conseil municipal :

- **Autorise** la création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences.
- **Autorise** Madame le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.
- **Autorise** Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce recrutement (convention, contrat de travail…)

IV-4-4 Autorisation pour le recrutement de professeurs des écoles pour la surveillance de l'étude surveillée et/ou la surveillance de la cantine scolaire et fixation de la rémunération horaire.

A l'unanimité par 24 Voix Pour, le conseil municipal :

- **Autorise** madame le Maire à recruter des professeurs des écoles pour la surveillance de l'étude et/ou la surveillance à la cantine scolaire.
- **Fixe** cette autorisation pour la durée du mandat.
- **Fixe** la rémunération de l'étude au taux horaire de 22.34€
- **Fixe** la rémunération de la surveillance cantine au taux horaire de 11.91€.

V- 3-5-Convention d'occupation d'un bâtiment public- Fixation du tarif de redevance.

A la majorité par 21 Voix pour et 3 Abstentions (M. Barsoum Marc, Mme DUBOIS Géraldine + procuration), le conseil municipal

- **Autorise** madame le Maire à signer la convention d'occupation d'un local public à compter du 1er septembre 2023.
- **Fixe** le tarif de la redevance à 300 euros par mois.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h50.

Fait à Rousies le 29 Août 2023.

Le Maire,

Josiane SULECK.

VILLE DE ROUSIES (NORD)